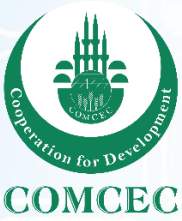




LA STRATÉGIE DU COMCEC

OIC/COMCEC-FC/35-19/D(1)



RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

Avril 2019

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

1. Introduction :

COMCEC (le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les 57 Pays Membres de l'OCI depuis 1984. L'objectif principal du COMCEC est d'aborder les défis économiques de la Oumma Islamique et de contribuer à leurs efforts de développement. À cet égard, le COMCEC sert de un forum de dialogue politique pour la production et la diffusion des connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, le développement d'une compréhension commune et le rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Le COMCEC poursuit ses efforts de coopération à la lumière de la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

Le COMCEC a apporté un nouveau dynamisme aux efforts visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les États Membres de l'OCI. La Stratégie propose non seulement une vision claire à la Oumma Islamique, mais définit de même les instruments à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Les États Membres ont montré beaucoup d'intérêt et de soutien aux instruments de mise en œuvre de la Stratégie, à savoir les Groupes de Travail du COMCEC et le Financement de Projets du COMCEC durant les six dernières années de mise en œuvre de la Stratégie.

Les Groupes de Travail du COMCEC fournissent une plate-forme régulière pour partager la connaissance et l'expérience entre les Pays Membres de l'OCI. Un rapport de recherche est élaboré pour chaque Réunion de Groupe de Travail, afin de faire le point sur la situation des Pays Membres concernant le thème spécifique de la Réunion. Certains pays membres sont étudiés de manière détaillée dans ces rapports à travers des visites de terrain, des enquêtes et des entrevues. De plus, des perspectives sectorielles sont préparées chaque année et soumises durant ces Réunions afin d'examiner les tendances mondiales et l'état actuel dans les pays membres.

Les Groupes de Travail du COMCEC se réunissent dans six domaines de coopération définis par la Stratégie du COMCEC, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, la finance et l'allègement de la pauvreté. Depuis la 34^{ème} Session du COMCEC, six Réunions de Groupe de Travail ont été tenues durant la période Février-Avril. Toutes les publications concernant les réunions du groupe de travail, à savoir les rapports de recherche, les perspectives sectorielles et les comptes rendus des réunions sont disponibles en format de livre numérique sur le site Web du COMCEC: (<http://ebook.comcec.org>).

Les Groupes de Travail ont continué à mener une séance de débat politique dans leurs délibérations. Les experts des Pays Membres discutent les recommandations de politique sur le thème de la réunion dérivées des études de recherche et les réponses des Pays Membres aux questions de politiques, qui sont communiquées aux points focaux avant chaque réunion du GT. Ces recommandations de politique sont ensuite transmises à la Session Ministérielle pour examen et adoption. Par conséquent, les recommandations du 13^{ème} tour de réunions des GT (12^{ème} pour le GT de la Coopération Financière) seront soumises à la 35^{ème} Session du COMCEC qui aura lieu en novembre 2019, pour examen et actions nécessaires. De plus, l'avancement et les progrès pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politiques

du COMCEC sont inclus dans le Rapport d'Avancement Annuel du COMCEC. Le Rapport d'Avancement Annuel 2018 du COMCEC est disponible sur le site Web des livres électroniques du COMCEC (ebook.comcec.org).

Grâce au Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les Pays Membres et les institutions de l'OCI ont la possibilité de mettre en œuvre des projets multilatéraux conformes aux buts et aux objectifs déterminés par la Stratégie du COMCEC. De plus, les recommandations de politique qui sont formulées par les Groupes de Travail et adoptées par les Réunions Ministérielles sont transformées en projets concrets. Ces projets ont pour objectif ultime d'améliorer la capacité institutionnelle et humaine dans les Pays Membres de l'OCI.

Les États Membres et les Institutions de l'OCI ont montré un vif intérêt au Financement de Projets du COMCEC. En 2018, 17 projets ont été mis en œuvre avec succès par les Pays Membres et les Institutions de l'OCI. Plus 35 pays membres vont tirer bénéfice du Financement de Projets du COMCEC à travers ces projets. De plus, 24 projets nouveaux ont été trouvés admissibles au financement pour 2019. Le Septième Appel de Projets aura lieu en Septembre 2019.

Ce rapport résume les progrès réalisés depuis la 34^{ème} Session du COMCEC en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

2. Résolutions de la 34^{ème} Session du COMCEC sur la Mise en Œuvre de la Stratégie

La 34^{ème} Session du COMCEC a eu lieu entre le 26 et 29 Novembre 2018, à Istanbul, République de Turquie. La Session a été informée par le Bureau de Coordination du COMCEC en ce qui concerne les progrès réalisés sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Suite à des délibérations fructueuses, la 34^{ème} Session du COMCEC a adopté les résolutions suivantes pour assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie du COMCEC :

La Session du COMCEC a salué le Rapport d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a félicité les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre et a demandé des États Membres et des Institutions de l'OCI de continuer leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie.

La Session a rendu hommage aux efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et a salué les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions tenues en février-avril et septembre-novembre 2018. La Session a apprécié l'achèvement des treize projets financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2017 et le progrès accompli dans la mise en œuvre de dix-sept nouveaux projets au titre du cinquième appel de projet en 2018, et a également apprécié le sixième appel de projet fait par le Bureau de Coordination du COMCEC en septembre 2018.

De plus, la Session a encouragé les États Membres enregistrés aux Groupes de Travail du COMCEC à participer de manière active aux prochaines Réunions des Groupes de Travail pertinents et bénéficier du Financement de Projets du COMCEC pour réaliser leur projets de coopération. La Session a invité les Pays Membres à utiliser davantage le Financement de Projets du COMCEC pour mettre en œuvre les Recommandations Ministérielles de Politiques

du COMCEC.

La Session s'est félicitée de la tenue de la Sixième Réunion Annuelle de Coordination des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, organisée par le Bureau de Coordination du COMCEC du 3 au 5 juillet 2018 à Ankara, Turquie, et a invité les États Membres concernés à répondre aux «Formulaires d'évaluation» distribué chaque année par le Bureau de Coordination du COMCEC en vue de suivre la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC. Par ailleurs, la Session a également demandé aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

La Session a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de rapporter régulièrement les progrès réalisés sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums concernés de l'OCI.

3. Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC

3.1. Réunions des Groupes de Travail du COMCEC

Conformément aux résolutions pertinentes de la 34^{ème} Session du COMCEC, le 13^{ème} tour des Réunions de Groupes de Travail du COMCEC s'est tenu en février-avril 2019 (12^{ème} tour pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière). Outre les institutions publiques pertinentes, les représentants du secteur privé et des organisations non gouvernementales aussi bien que ceux des organisations internationales concernées ont également été invités aux réunions des groupes de travail afin de permettre la réflexion d'un large éventail de parties prenantes durant les discussions.

Pour ce qui est de ces réunions, 6 rapports de recherche ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC. Après chaque Réunion du GT, un document de compte rendu a été publié afin de refléter les résultats des réunions, y compris les résumés des présentations et des discussions faites au cours de la réunion. Toutes les publications concernant les réunions de groupe de travail, à savoir les études de recherche, les perspectives sectorielles et les comptes rendus des réunions sont disponibles en format de livre numérique sur le site Web du COMCEC: (<http://ebook.comcec.org>).

Conformément à la pratique régulière de chaque réunion du GT, les groupes de travail ont continué à mener une séance de débat politique dans leurs délibérations. Les participants ont discuté les recommandations de politique sur le thème de la réunion dérivées des études de recherche et les réponses des Pays Membres sur les questions de politiques, qui sont communiquées aux points focaux avant chaque réunion du GT. Ces recommandations de politique sont ensuite transmises à la Session Ministérielle pour examen et adoption.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

3.1.1. Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce

La facilitation du commerce est devenue l'un des sujets importants sur l'ordre de jour économique mondial. Le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est

concentré spécifiquement sur les questions de facilitation du commerce durant ses réunions récentes, un thème constituant également l'un des domaines de sortie importants de la Stratégie du COMCEC.

La facilitation du commerce peut réduire les coûts commerciaux considérablement. D'après les estimations de l'OCDE, harmoniser les documents commerciaux, simplifier les procédures commerciales, mettre à disposition les informations relatifs au commerce et utiliser des processus automatisés pourrait réduire les coûts totaux commerciaux de 14.5 pour cent pour les pays à bas revenus, de 15.5 pour cent pour les pays à revenus intermédiaire-inférieure et de 13.2 pour cent pour les pays à revenus intermédiaire-supérieure.¹ Par ailleurs, l'accès aux informations concernant la réglementation, les formalités et les procédures douanières et autres questions pertinentes, en temps utile et de manière appropriée est vital pour les opérateurs économiques. Le manque d'informations précises et opportunes entraîne des coûts plus élevés pour les opérations commerciales. La disponibilité publique d'informations sur les lois, réglementations et procédures liées au commerce permet aux commerçants de prendre leurs décisions en conséquence et d'opérer dans un environnement commercial plus prévisible et transparent. Ainsi, dans les quatre premiers articles de l'Accord sur la Facilitation du Commerce de l'Organisation mondiale du commerce, la publication et la disponibilité des informations, les consultations avec les parties prenantes concernées, les systèmes de décision anticipée et les procédures de recours sont soulignés comme étant des nécessités essentielles de la facilitation des échanges.

Dans ce contexte, le GTC s'est réuni le 7 mars 2019 à Ankara, en Turquie, sous le thème «Faciliter le Commerce : Amélioration de la disponibilité publique des informations douanières dans les Pays de l'OCI.» Au cours de la Réunion, les participants ont délibéré sur les pratiques au niveau mondiale et les tendances concernant la diffusion des informations douanières et l'état des Pays Membres de l'OCI à propos de la publication d'informations commerciales et douanières. Selon les indicateurs de l'OCDE pour la facilitation des échanges, le score moyen de l'OCI est supérieur à la moyenne mondiale en ce qui concerne la disponibilité des informations. Cependant, en ce qui concerne l'implication de la communauté commerciale et les décisions anticipées, les scores moyens de l'OCI sont inférieurs à la moyenne mondiale

De plus, dans le cadre du rapport soumis à la Réunion, des visites sur le terrain ont été effectuées dans trois Pays Membres de l'OCI, à savoir le Bangladesh, le Maroc et le Sénégal, afin de mieux comprendre l'environnement politique en la matière.

Le rapport de recherche a également souligné les principaux défis auxquels sont confrontés les Pays Membres, parmi lesquels :

- Nécessité d'une coordination efficace entre les agences frontalières impliquées dans les processus d'exportation / importation.
- Manque des capacités et des ressources humaines requises pour la mise en œuvre d'un système d'information personnalisé.
- Faible consultation des parties prenantes sur les nouveaux projets de règlements avant leur finalisation.
- Publication/Notification insuffisante des nouvelles réglementations avant la mise en œuvre.
- Absence de mécanisme efficace de décision anticipée.

¹Bureau de Coordination du COMCEC, Systèmes de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI, 2017.

À cet égard, le Groupe de Travail sur le Commerce a formulé un ensemble de recommandations politiques visant à améliorer la publication des informations douanières :

- Encourager la mise en place d'un mécanisme formel de consultation entre les autorités de régulation et la communauté commerciale afin de garantir un environnement commercial efficace dans l'intérêt des différentes parties prenantes au niveau national.
- Utilisation efficace des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour la diffusion du commerce, en particulier des informations relatives aux douanes.
- Encourager le développement d'un système efficace de décision anticipée afin d'améliorer la sécurité et la prévisibilité des opérations douanières
- Promotion de Systèmes intégrés à Guichet Unique et de Portails d'Informations Commerciales pour combiner les fonctions de traitement des transactions des systèmes de Guichet Unique avec un référentiel complet des lois, réglementations, règles et procédures liées au commerce.
- Tirer parti de la coopération internationale et régionale et utiliser les expériences réussies des pays afin de promouvoir la disponibilité des informations commerciales.

La 14^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC se tiendra le 24 octobre 2019 sous le thème «Faciliter le commerce de transit dans les Pays Membres de l'OCI mettant l'accent sur l'AFC de l'OMC».

3.1.2. Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications

Les infrastructures de transport et de communication constituent un élément essentiel du développement économique et social des pays. La croissance économique et la productivité d'une région donnée sont étroitement liées à son infrastructure de transport et à ses systèmes de transport, qui permettent une plus grande productivité grâce à des coûts logistiques réduits, des économies de stocks et un accès à des marchés de l'offre et du travail plus vastes.

Compte tenu du rôle stratégique des transports dans le développement économique d'un pays, des investissements importants dans les transports nécessitent des évaluations de projets minutieuses et une coordination efficace des transports entre les agences de planification et les autres autorités compétentes. À cet égard, les évaluations de projets de transport revêtent une importance cruciale pour obtenir le résultat escompté d'un investissement et pour préserver les maigres ressources d'un pays. Par ailleurs, l'évaluation des projets est indispensable pour déterminer la valeur et le coût des projets de transport à financer et à mettre en œuvre. Elle vise essentiellement à déterminer quels projets offrent le meilleur rapport qualité-prix. Par conséquent, l'amélioration de l'évaluation des projets de transport est l'un des facteurs les plus importants pour la réussite d'un investissement dans les transports d'un pays.

Compte tenu de son importance cruciale, le Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications (GTTC) a consacré sa 13^{ème} Réunion à l'évaluation des projets de transport. De ce fait, la 13^{ème} Réunion du GTTC s'est tenue le 21 mars 2019 à Ankara sous le thème «Améliorer les évaluations de projets de transport dans les Pays Membres de l'OCI». Au cours de la réunion, les représentants des États Membres ont discuté et partagé leurs points de vue et leurs expériences sur la manière de renforcer l'évaluation des projets de transport dans

les États Membres de l'OCI. En outre, ils ont discuté des tendances mondiales et des meilleures pratiques dans le monde afin d'en tirer des enseignements concrets.

Le rapport de recherche préparé pour cette réunion, identifie un cadre conceptuel sur l'évaluation des projets de transport, étudie les tendances globales et les pratiques actuelles et propose des recommandations concrètes pour une meilleure évaluation des projets de transport dans les Pays Membres de l'OCI. Dans le cadre du rapport, trois pays membres de l'OCI ont été visités (Iran, Jordanie et Nigéria) et les pratiques d'évaluation des projets de transport dans ces pays ont été analysées en profondeur. Des analyses approfondies supplémentaires sont menées pour l'Afghanistan, le Mozambique et l'Arabie saoudite. En plus de ces études de cas, une enquête a été menée, axée sur les Pays Membres de l'OCI et les pratiques internationales afin d'évaluer la mise en œuvre de leurs évaluations de projets de transport.²

La recherche a souligné les revers majeurs suivants liés aux pratiques d'évaluation de projets de transport dans la géographie de l'OCI :

- Absence de coopération et de coordination parmi les autorités publiques concernées.
- Manque et absence de données et de statistiques précises,
- Cadre juridique et institutionnel flou, et directives nécessaires sur le contenu des évaluations de projet,
- Absence de système de gouvernance définissant des rôles clairs et distincts pour l'institution qui examine et approuve l'évaluation des projets,
- Insuffisance de capacités institutionnelles et humaines pour mettre en œuvre efficacement les évaluations de projets
- Absence d'évaluation ex-post.

À la lumière des principaux résultats du rapport susmentionné et des délibérations durant la 13^{ème} Réunion du GTTC, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

- Concevoir un cadre systématique pour l'évaluation des projets de transport, en indiquant les objectifs, les types et les méthodologies utilisées.
- Développer/Améliorer les manuels et les directives pour assurer une évaluation efficace et harmonisée des projets de transport et pour une mise en œuvre efficace des évaluations existantes.
- Appliquer les évaluations de projets de transport comme partie principale d'un cycle de projet complet et utiliser des données/informations de qualité, ainsi que les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet(s) précédent(s).
- Encourager le renforcement de la capacité d'évaluation de projet d'amélioration de transport par le biais d'un système de certification officielle des compétences, d'échange d'expériences, de programmes de formation, de séminaires, de conférences et d'ateliers de travail, etc.

²Bureau de Coordination du COMCEC, Amélioration des évaluations de projets de transport dans les pays islamiques, 2019.

La 14^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications se tiendra le 3 octobre, 2019 à Ankara sous le thème «Gestion des risques dans les projets de partenariat public-privé de transport dans les Pays Membres de l'OCI.»

3.1.3. Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme

Le tourisme a des impacts à la fois positifs et négatifs sur la communauté, l'économie et l'environnement naturel. Pour un développement touristique réussi, les activités touristiques doivent être correctement planifiées et gérées de manière durable. La durabilité reflète le développement à long terme d'une destination et un équilibre entre les avantages et les coûts économiques, sociaux et environnementaux.

À cet égard, la 13^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, s'est tenue le 13 février 2019 à Ankara, Turquie, sous le thème «Stratégies de développement de gestion de destinations durables et d'institutionnalisation dans les Pays Membres de l'OCI».

Selon le rapport de recherche soumis à cette Réunion, le tourisme a été l'un des plus importants mouvements de population du monde au cours des dernières années. Toutefois, avec environ 1,5 milliards de personnes voyageant dans le monde chaque année, leur consommation de ressources naturelles, notamment d'énergie et d'eau, impose de lourdes contraintes sur les ressources de nombreux pays. Si elle n'est pas planifiée correctement, la croissance du tourisme peut avoir des effets négatifs sur les atouts naturels, l'environnement et les communautés locales d'une destination. Les efforts en matière de tourisme durable visent à préserver le patrimoine naturel et culturel d'une destination, à assurer le bien-être des communautés locales et la satisfaction des touristes. Cela nécessite une gestion efficace des destinations, un suivi continu et la coopération des acteurs du tourisme.

Dans le cadre du rapport de recherche susmentionné, des visites sur le terrain ont été effectuées au Maldives, à Oman et en Ouganda, conformément aux pratiques des Pays Membres de l'OCI. D'autre part, des études documentaires ont été réalisées pour la Palestine, la Jordanie, le Danemark et l'Italie.

À la lumière des conclusions du rapport d'étude, les défis suivants ont été soulignés par le Groupe de Travail.

- Manque d'engagement continu et de consultation des parties prenantes,
- Absence d'organisations cadres pour faciliter la coordination entre les principales parties prenantes,
- Manque de sensibilisation,
- Insuffisance des ressources allouées à la durabilité du tourisme,
- Absence de procédures formelles pour un suivi continu et des rapports sur la durabilité des destinations.

Le Groupe de Travail sur le Tourisme a élaboré les recommandations de politique suivantes :

- Représentation équitable de la participation communautaire en offrant une formation des ressources humaines, des programmes de renforcement des capacités et de certification, en renforçant la chaîne de valeur locale, en intégrant la production locale dans les achats et en minimisant les fuites, en encourageant l'entrepreneuriat local dans le tourisme, en menant des campagnes médiatiques et en sensibilisant les touristes à la durabilité.

- Identifier les indicateurs de performance clés pour le développement du tourisme durable sur la base des normes internationales et de l'accord sur le changement climatique afin de contrôler les performances de chaque pays par rapport à un ensemble d'indicateurs prédéterminés et d'encourager les actions correctives lorsque les objectifs ne sont pas atteints.
- Identifier les ressources touristiques matérielles et immatérielles actuelles et potentielles en prenant en considération la capacité de charge des destinations, ainsi que de leur protection et de leur survie à long terme, tout en évitant le tourisme excessif.
- Les mécanismes requis (par exemple la contribution volontaire, la taxe de séjour, les taxes environnementales) pourraient être introduits pour financer les activités de développement durable visant à protéger, préserver la qualité de la vie locale et minimiser les coûts liés au tourisme.
- Assurer une planification et une commercialisation efficaces des destinations de manière à ce que l'offre et la demande se rencontrent à un niveau optimal et diversifiées.

De plus, le Groupe de Travail sur le Tourisme, lors de sa 14^{ème} Réunion qui se tiendra le 5 septembre 2019 à Ankara, se concentrera sur «Le développement de corridors touristiques multi-destinations dans les pays de l'OCI».

3.1.4. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture

Alors que le commerce international favorise la croissance économique et crée des gains de bien-être, de nombreux pays en développement, y compris les pays membres de l'OCI, font face à de sérieuses difficultés qui les empêchent de tirer pleinement parti des avantages du commerce international. Pour aider les Pays Membres de l'OCI à formuler des mesures et des politiques efficaces afin de mieux utiliser leur potentiel en tant que partenaires commerciaux sur les marchés mondiaux ainsi que sur les marchés de l'OCI pour les produits agricoles, il convient d'examiner les besoins et les priorités des Pays Membres. La conception et la mise en œuvre de meilleures politiques commerciales agricoles nécessitent un examen approfondi de l'état actuel des politiques, de manière à permettre l'identification et la suppression des inefficacités et des faiblesses. À cet égard, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu sa 13^{ème} Réunion le 21 février 2019 à Ankara sous le thème «Réviser les politiques commerciales agricoles pour promouvoir le commerce agricole intra-OCI» et un rapport de recherche sur le même sujet a été examiné par le GT.

Selon le rapport de recherche, il existe une protection considérable grâce à des taux de droits élevés au sein de l'OCI pour certaines divisions de produits et produits critiques, comme les sucres et les graines oléagineuses, et les exportateurs potentiels de ces produits sont soumis à des droits de douane appliqués élevés imposés par des importateurs potentiels.

D'autre part, certaines autres divisions de produits clés telles que la viande ne sont pas soumises à une protection tarifaire élevée mais représentent toujours une faible part du commerce agricole intrarégional dans la région de l'OCI. Ainsi, les mesures non tarifaires peuvent également être responsables d'un commerce agricole intra-OCI limité pour certains produits. En outre, le rapport indique qu'en général, les pays membres de l'OCI ont, en moyenne, moins d'accords commerciaux avec d'autres pays de l'OCI que des accords commerciaux conclus avec des pays non membres de l'OCI. En d'autres termes, chaque pays membre de l'OCI a en moyenne 22 accords commerciaux préférentiels, dont 8.73 conclus avec d'autres Pays Membres de l'OCI.

Dans le cadre du rapport de recherche, des visites sur le terrain ont été effectuées en Turquie, en Gambie et au Maroc et des études documentaires ont été effectuées sur le Tchad, le Brésil et la Thaïlande.

Le rapport de recherche a identifié certains facteurs affectant négativement les flux commerciaux agricoles. Parmi lesquels :

- Mauvais état des connaissances et des informations en matière de marketing ;
- Ressources financières limitées ;
- L'adaptabilité technique inadéquate des producteurs et le manque de standardisation des produits ;
- Disponibilité limitée des données et fiabilité des données dans le domaine des flux d'échanges agricoles et des mesures de politique commerciale dans ce domaine (y compris les taux de droits et les MNT) ;
- Les pratiques agricoles répandues des petits exploitants à travers l'OIC.

Conformément aux principales conclusions du rapport susmentionné et aux discussions qui ont eu lieu durant la 13^{ème} Réunion, le Groupe de Travail sur l'Agriculture a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

- Promotion des produits agricoles de niche et de la certification Halal par la diversification des produits, la commercialisation, les stratégies de marketing et les campagnes publicitaires.
- Promotion de la Coopération Commerciale (par exemple, renforcement des investissements agricoles, suppression des visas d'affaires, etc.) et de la Coopération Non-Commerciale (par exemple, partage des meilleures pratiques et de l'expertise technique, développement de normes de sécurité, etc.) entre les pays membres de l'OIC dans les domaines liés au commerce agricole.
- Promotion de réductions tarifaires et d'arrangements bilatéraux dans des produits clés (par exemple, sucre, viande, aliments pour animaux, graines oléagineuses, animaux vivants)
- Développer et mettre en œuvre des accords commerciaux multilatéraux (par exemple, le Système de Préférences Commerciales entre les États Membres de l'OIC (SCP-OIC)) en vue de contribuer à un développement collaboratif et durable du commerce agricole.
- Renforcer les capacités des Pays Membres en matière de collecte, de gestion et de diffusion de données sur le commerce agricole en vue de concevoir des politiques commerciales rationnelles et fondées sur des données factuelles.

La 14^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC se tiendra les 11-12 septembre 2019 sous le thème «Accroître la résilience des systèmes alimentaires dans les pays islamiques face aux futures crises alimentaires». Cette réunion préparera également les travaux nécessaires à la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 35^{ème} Session du COMCEC sur «La promotion de systèmes alimentaires durables dans les pays islamiques».

3.1.5. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté

L'accès aux services de santé est très important pour la qualité de la vie et la productivité sociale et économique des individus. Une vie en bonne santé réduit le risque de devenir pauvre. D'autre part, le coût des services de santé et des médicaments, ainsi que le manque d'installations pour accéder aux services de santé constituent les principaux défis pour les pauvres dans de nombreux pays.

Vue l'importance du sujet, la 13^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue le 4 avril 2019, à Ankara, en Turquie, sous le thème «Accès au services de santé dans les Pays Membres de l'OCI.»

Le rapport de recherche préparé pour cette Réunion souligne que les Pays Membres de l'OCI se caractérisent par une espérance de vie inférieure, un taux de mortalité maternelle plus élevé et des taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans supérieurs à ceux des pays non membres de l'OCI et à revenu intermédiaire-faible. Cependant, les pays de l'OCI sont moins touchés par la tuberculose et le VIH que les pays non membres de l'OCI pour le groupe à revenu intermédiaire-supérieur. Il a également souligné que l'accessibilité physique et financière des services de soins de santé tend à être plus faible dans les pays de l'OCI que dans les pays non membres de l'OCI. La disponibilité des infirmières et des sages-femmes est beaucoup plus faible dans les pays de l'OCI à faible revenu que dans les pays à faible revenu non membres de l'OCI, alors que les pays de l'OCI investissent moins dans la santé en tant que proportion de leur PIB et exposent davantage leurs citoyens à des dépenses supplémentaires à leurs charges que les pays non membres de l'OCI.

Comme souligné dans le rapport de recherche et les discussions au cours de la Réunion, le Groupe de Travail a identifié les défis suivants :

- Infrastructure et capacité de santé inadéquates,
- Nombre limité de personnels de santé,
- Faible niveau d'assurance maladie,
- Dépenses non-remboursables élevées en santé,
- Faible niveau des ressources financières allouées,
- Systèmes de gestion de l'information sur la santé inadéquats et manque de données fiables.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

- Développer une stratégie comprenant des systèmes de paiement et d'assurance maladie bien conçus pour parvenir à la couverture maladie universelle pour les pauvres
- Promouvoir l'engagement du secteur privé dans la prestation des soins de santé sous la supervision des autorités publiques et avec un mécanisme de contrôle bien conçu afin de garantir sa qualité
- Développer/améliorer les systèmes de gestion de l'information sur la santé en concevant un système intégré d'information en ligne sur la santé, en affectant les ressources nécessaires à l'infrastructure informatique de la santé et en renforçant le mécanisme de coordination multisectoriel

- Renforcer les soins de santé primaires dans les zones les plus pauvres en encourageant le personnel de santé qualifié à travailler dans les zones rurales et isolées et en favorisant la sensibilisation de la communauté ainsi que des dépistages réguliers

De plus, la 14^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté aura lieu le 26 septembre 2019, à Ankara avec pour thème «Mortalité infantile et maternelle dans l'OCI : Progrès vers 2030.»

3.1.6. Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

Les infrastructures sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement de l'économie, promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté. Cependant, l'état général de l'infrastructure dans les pays membres de l'OCI doit être amélioré. Cela nécessite d'énormes investissements et des sources de financement alternatives à cette fin. Compte tenu de ses principes sociaux et éthiques ainsi que de l'accent mis sur le partage des risques et le financement adossé à des actifs, le secteur financier islamique peut potentiellement jouer un rôle important dans le financement de projets d'infrastructure.

Prenant en compte le grand potentiel des finances islamiques, la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTFCF) s'est tenue le 28 mars 2019 à Ankara sous le thème «Infrastructure financière par les biais des Finances Islamiques dans les Pays Membres de l'OCI». Le rapport de recherche préparé pour cette réunion révèle que les exigences de l'investissement pour les Pays Membres de l'OCI, pour lesquels les données sont disponibles, sont estimés à USD 7.2 trillions pour la période 2016-2040. Selon les tendances actuelles, les investissements sont estimés à USD 5,6 billions, ce qui entraînera un déficit d'USD 1,6 billions. Selon le rapport, alors que les actifs conformes à la Charia globale dépassaient les 2 billions USD pour la période 2017-2018, la contribution totale du secteur financier islamique au financement des infrastructures s'élevait à environ 120 milliards USD uniquement. Le pourcentage d'actifs destinés au secteur des infrastructures dans les secteurs bancaire islamique, secteurs takaful et sukuk sont estimés à 4.74%, 2%, et 11,57% respectivement.

En outre, afin d'enrichir les données et l'analyse du rapport de recherche et de mieux comprendre l'environnement politique régissant le financement des infrastructures par le biais de la finance islamique, des visites sur le terrain ont été organisées dans quatre pays membres de l'OCI, à savoir l'Indonésie, le Nigeria, l'Arabie saoudite et le Soudan. D'autre part, une étude documentaire a été réalisée pour la Malaisie.

Le rapport de recherche met en évidence les principaux défis à relever par les pays membres dans l'utilisation de la finance islamique pour le financement des infrastructures :

- Cadre légal et réglementaire inadéquat
- Absence de modèles de contrat standard conformes à la Charia pour les projets d'infrastructure et les fonds d'infrastructure,
- Capital humain insuffisant,
- Manque de banques islamiques dans l'investissement de projets d'infrastructure à long terme,
- Institutions financières islamiques non bancaires de petites tailles,
- Absence de modèles innovants utilisant zakat et waqf.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

- Élaborer un cadre juridique et réglementaire pour créer un environnement propice à la réalisation d'investissements de grande envergure dans les infrastructures par le biais de la finance islamique,
- Augmenter le nombre et la part des institutions financières non bancaires islamiques afin d'accroître la contribution de la finance islamique aux investissements dans l'infrastructure,
- Développer l'infrastructure des marchés des capitaux islamiques pour faciliter l'émission de différents types de projets Sukuk et d'autres instruments, selon les besoins, pour les projets d'infrastructure,
- Encourager les modèles innovants à utiliser le secteur social islamique (Zakat, Waqf et Sadaqah) pour fournir des services d'infrastructure sociale (tels que l'éducation et la santé) à condition qu'ils soient conformes à la Charia,
- Améliorer la capacité et le capital humain pour accroître l'utilisation de la finance islamique pour le financement des infrastructures.

La 13^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière s'est tenue le 17 Octobre 2019, à Ankara sous le thème «Améliorer le secteur Takaful dans les pays islamiques.»

3.2 Financement de Projets du COMCEC

Le Financement de Projets du COMCEC est l'un des deux instruments de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, qui a pour objectif de fournir du financement aux Projets du COMCEC sous forme de subventions. La Stratégie introduit une gestion bien définie du cycle de projet avec un mécanisme financier clairement identifié. Les Projets Financés par le COMCEC qui seront soumis par les Etats Membres et les institutions de l'OCI sous le Financement de Projets du COMCEC servent à la réalisation des objectifs de la Stratégie et des recommandations de politique adoptées par les Sessions du COMCEC aussi bien qu'à la mobilisation des ressources humaines et institutionnelles des Etats Membres.

Cet instrument rend possible aux Pays Membres et aux institutions de l'OCI de s'engager dans les efforts de coopération pour surmonter les défis communs des Etats Membres dans les domaines de coopération. L'instrument fournit l'occasion aux Pays membres de proposer des projets multilatéraux dans les domaines prioritaires identifiés par la Stratégie du COMCEC, les groupes de travail et les recommandations de politique.

Le Financement de Projets du COMCEC améliore de même la capacité institutionnelle et humaine des institutions et ministères pertinentes des Pays Membres qui travaillent sur les domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC. Chaque projet financé est mis en œuvre à travers la coopération d'au moins trois pays membres. De ce point de vue, ce mécanisme non seulement rends possible l'échange d'informations et d'expériences dans un thème spécifique, mais il améliore de même la capacité des Pays Membres à travailler ensemble pour adresser les problèmes communs à travers la mise en œuvre des projets multilatéraux.

En 2018, 17 projets ont été mis en œuvre avec succès dans le cadre de cet instrument. Considérant qu'au moins deux Pays Membres ou plus participent comme des partenaires à travers le Financement de Projets du COMCEC, non seulement les propriétaires du projet, mais de même les partenaires du projet bénéficient des services fournis. À cet égard, plus de 35 pays ont bénéficié du Financement de Projets du COMCEC en 2018.

La phase de mise en œuvre des 24 projets finalistes a commencé en Avril 2019 sous le Sixième Appel de Projets lancé en septembre 2018. Par le biais de ces projets, environ 40 pays membres vont bénéficier du Financement de Projets du COMCEC. Le Tableau 1 ci-dessous montre la Liste des Projets financés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour l'année 2019.

Tableau 1 : Liste des Projets Finalistes à Être Financés à Travers le Financement de Projets du COMCEC en 2019

No	Propriétaires du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
1	Égypte	Arabie saoudite, Afghanistan, Soudan et Turquie	Agriculture	Renforcement des capacités et sensibilisation à la gestion du gaspillage alimentaire dans les pays de l'OCI
2	Malaisie	Indonésie, Bangladesh et	Agriculture	Renforcement des capacités en matière d'entreposage et de gestion du stockage
3	Turquie	Égypte, Indonésie, Palestine, Maroc,	Agriculture	Réduction des pertes et gaspillages alimentaires dans les Pays de l'OCI
4	Mozambique	Gambie et Nigeria	Coopération Financière	Renforcement des capacités en finance islamique au Mozambique, en Gambie et au Nigéria
5	Nigéria	Gambie et Malaisie	Coopération Financière	Instruments de gestion des liquidités islamiques pour le développement durable des institutions financières islamiques
6	Turquie	Koweït, Malaisie, Iran, Palestine, Azerbaïdjan, Arabie saoudite, Tunisie, Gabon, Djibouti et Sénégal	Coopération Financière	Évaluation des marchés de bourses immobilières et de paysages réglementaires du COMCEC pour renforcer les marchés financiers
7	SESRIC	Algérie, Bénin, Égypte, Gabon, Gambie, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maroc, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Sénégal, Soudan, Tunisie, Turquie	Allègement de la Pauvreté	Développement des compétences numériques dans les Pays de l'OCI
8	Afghanistan	Iran, Turquie et Palestine	Allègement de la Pauvreté	Améliorer la qualité de l'éducation grâce aux technologies de l'information et de la communication dans les Pays de l'OCI
9	Nigéria	Turquie, Gambie et Togo	Allègement de la Pauvreté	Renforcement de l'enseignement technique et professionnel pour l'autonomisation à la base dans les Pays de l'OCI
10	Suriname	Turquie et Guyane	Allègement de la Pauvreté	Accroître la capacité des centres d'enseignement professionnel pour les invalides dans les pays de l'OCI sélectionnés
11	Turquie	Indonésie, Sénégal, Tunisie, Iran, Gambie	Allègement de la Pauvreté	Élaboration de lignes directrices sur les systèmes de protection sociales pour les pays de l'OCI

No	Propriétaires du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
12	Azerbaïdjan	Cameroun, Iran	Tourisme	Organisation de gestion de destination : Cadre conceptuel pour l'Azerbaïdjan, le Cameroun and l'Iran
13	Gambie	Sénégal, Nigéria	Tourisme	Formation des fournisseurs d'hébergement dans les Pays Membres de l'OCI sur les normes de tourisme et la qualité de la
14	Iran	Turquie, Azerbaïdjan	Tourisme	Étude sur les stratégies efficaces pour établir un tourisme durable et favorable
15	Mali	Burkina Faso, Togo, Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Mauritanie, Guinée	Tourisme	Renforcement des capacités des organisations de gestion de destinations des Pays Membres de l'OCI
16	Mozambique	Malaisie, Soudan, Ouganda, Nigéria	Tourisme	Amélioration des capacités humaines sur le tourisme favorable aux musulmans pour la réglementation des établissements d'hébergement dans les Pays Membres de l'OCI
17	CIDC	Suriname, Turquie, Malaisie	Tourisme	Développer un tourisme favorable aux musulmans en Guyane et au Suriname
18	Indonésie	Malaisie, Bangladesh, Brunei Darussalam, Égypte, Pakistan, Turquie	Commerce	Donner aux industries Halal les moyens de stimuler le commerce intra-OCI
19	Liban	Turquie, Koweït,	Commerce	Soutenir les coopératives pour améliorer leur accès aux marchés de l'OCI
20	Palestine	Algérie, Indonésie	Commerce	Introduction de produits d'exportation palestiniens dans certains pays de l'OCI.
21	INMPI	Turquie, Malaisie	Commerce	Augmenter la sensibilisation Halal du public dans les pays de l'OCI.
22	La Gambie	Sénégal, Nigéria, Turquie	Transport et Communications	Amélioration de la capacité humaine et institutionnelle pour le système de gestion de base de données intégré dans les pays de l'OCI
23	Iran	Oman, Qatar, Pakistan, Turquie	Transport et Communications	Augmentation du transport et des échanges maritimes dans le cadre du SPC-OCI
24	Jordanie	Égypte, Irak, Arabie saoudite, Turquie	Transport et Communications	Reconstruction de l'ancienne ligne de chemin de fer ottomane du Hejaz - Phase 2

Par ailleurs, le Programme de Formation du COMCEC sur le Financement de Projets a été organisé par le Bureau de Coordination du COMCEC et la Banque de Développement de Turquie les 13-14 Mars 2019 à Ankara, en Turquie. Le Septième Appel de Projets aura lieu en Septembre 2019.

4. Rôle des Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que des Points Focaux des Groupes de Travail dans la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC

Les points focaux des Pays Membres peuvent jouer un rôle essentiel sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Les États Membres qui désirent participer aux Groupes de Travail du COMCEC devront s'enregistrer et informer leurs point focaux pour chaque groupe de travail. Le nombre de Pays Membres enregistrés à au moins un groupe de travail a atteint 50.

Une bonne mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC n'est possible que grâce aux contributions précieuses et au soutien actif des Pays Membres. Dans ce cadre, les Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC ont un rôle essentiel à travers les Groupes de Travail et le Financement de Projets du COMCEC dans la mobilisation des ressources institutionnelles et

humaines des Pays Membres pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, ainsi que la coordination des Ministères/Institutions concernés dans leurs pays respectifs.

Depuis le lancement de la Stratégie du COMCEC en 2013, le Bureau de Coordination du COMCEC organise des réunions annuelles pour les points focaux afin de fournir une plateforme régulière pour l'interaction entre le Secrétariat du COMCEC et les Pays Membres, l'objectif ultime étant l'amélioration de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. À chaque Réunion, les points focaux ont fourni des commentaires précieux qui ont contribué au succès de la mise en œuvre de la Stratégie. Ces réunions ont été des rencontres importantes qui démontrent le caractère du COMCEC en tant qu'une organisation gérée par ses membres.

Dans ce contexte, la 7^{ème} Réunion Annuelle de Coordination du Groupe de Travail des Points Focaux du COMCEC aura lieu en juillet 2019 à Ankara, en Turquie. Cette réunion fournira une opportunité importante aux pays membres de soumettre leurs commentaires et observations concernant la mise en œuvre de la Stratégie : Les Groupes de Travail et le Financement de Projets du COMCEC, ainsi que d'autres questions relatives au COMCEC. À travers cette rencontre interactive, les Points Focaux du COMCEC vont discuter, entre autres, les thèmes suivants:

- La Stratégie du COMCEC et l'état actuel des progrès dans sa mise en œuvre à travers les mécanismes, notamment les Groupes de Travail et le Financement de Projets du COMCEC.
- Les défis concernant la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles du COMCEC au niveau Ministériel et les questions sur leur suivi d'une manière efficace,
- Assurer la contribution des pays membres aux efforts de «production des connaissances» du COMCEC, en particulier leurs commentaires sur les rapports de recherche, y compris leurs visites de terrain et les enquêtes menées durant leurs préparation.
- Les thèmes des Groupes de Travail pour la période 2020-2022.

De plus, une séance de formation serait réalisée sur le Financement de Projets du COMCEC où les participants seront informés sur les détails concernant la soumission de projets dans le cadre du Septième appel de projets qui sera lancé en septembre 2019.

5. Activités des Institutions de l'OCI qui Sont Utiles aux Objectifs de la Stratégie

Les Institutions pertinentes de l'OCI assument de même des programmes, des projets et des activités qui sont utiles aux objectifs de la Stratégie. La liste des projets et activités réalisés depuis la 34^{ème} Session du COMCEC est indiquée ci-dessous.

- Le Sommet Halal Mondial 2018 s'est tenu du 29 novembre au 2 décembre 2018 à Istanbul, en Turquie, par l'INMPI, sous les auspices de la présidence de la République turque, sous le thème «Une vie Halal et saine : sensibilisation et durabilité». En marge de la 6^{ème} Expo Halal de l'OCI a été organisée par le CIDC en coopération avec l'INMPI.
- La CICIA a co-organisé le 4^{ème} Forum sur l'investissement en Égypte avec la Fédération des chambres de commerce égyptiennes, au Caire du 2 au 4 mars 2019, dans le but de promouvoir la coopération trilatérale dans le commerce et l'investissement en reliant les fournisseurs de technologies, les investisseurs et les banques de développement.

- Le CIDC organisera du 7-13 au 13 avril 2019 à Bagdad, en Irak, la 16^{ème} Foire Commerciale de l'OCI avec la participation des entreprises et des hommes d'affaires des Pays Membres à la recherche d'opportunités commerciales et de partenariats.
- Par ailleurs le Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/du COMCEC fournit aux représentants du secteur privé des Pays Membres une voie de communication régulière. Dans ce contexte, le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie, qui fonctionne comme le Secrétariat du Forum, organisera la 7^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/du COMCEC en 2019 à İstanbul.

6. Production de Connaissances

Le COMCEC a pour objectif de produire et de diffuser des connaissances, de partager des expériences et des meilleures pratiques; de développer une compréhension commune et de rapprocher les politiques dans les domaines de coopération afin de trouver des solutions aux défis confrontés par les Pays Membres. À cette fin, les Groupes de Travail du COMCEC sont conçus comme des instruments servant à réaliser la mission du COMCEC. Dans ce contexte, des études de recherche sont préparées spécifiquement pour chaque réunion de GT afin de former une base pour les discussions menées durant les Réunions.

Chaque rapport d'étude se concentre sur un thème spécifique des Groupes de Travail et il est préparé par des sociétés de conseil au niveau mondial, des organisations internationales qui ont de l'expérience sur un thème spécifique ou des académiciens des universités de haut rangs à travers le monde. Le Bureau de Coordination du COMCEC prépare les rapports en coopération étroite avec les conseillers afin d'assurer des études de recherche de haute qualité. Les études commencent avec un cadre conceptuel et un aperçu du thème spécifique dans le monde et dans les pays membres, suivi d'une analyse approfondie de quelques pays membres basée sur des visites de terrain, des enquêtes et des entrevues. À la fin de chaque rapport, certaines recommandations de politique sont données aux Pays Membres aussi bien qu'aux efforts de coopération internationale sous l'égide du COMCEC.

De plus, des perspectives sectorielles sont préparées annuellement pour chaque domaine de coopération. Ces documents sont préparés par le Bureau de Coordination du COMCEC en vue d'explorer les tendances mondiales et la situation actuelle dans les Pays Membres de l'OCI dans le domaine respectif et enrichir les débats durant les Réunions des Groupes de Travail en fournissant des données récentes.

Par ailleurs, après chaque Réunion d'un GT, des documents de compte rendu sont préparés afin de refléter les discussions, y compris les résumés des présentations faites au cours des Réunions. Ces documents sont diffusés à tous les points focaux et les participants.

Depuis la 34^{ème} Session du COMCEC, six rapports de recherche ont été élaborés sur les thèmes des groupes de travail. Toutes ces publications sont consultables sur le site Web du COMCEC, accessibles sous forme de livre électronique sur le site Web de livres électroniques du COMCEC : <http://ebook.comcec.org/>

7. Conclusion

La Stratégie du COMCEC a apporté un nouveau dynamisme aux efforts visant à renforcer la coopération économique et commerciale sous l'égide du COMCEC. En tant que l'un des instruments de mise en œuvre de la Stratégie, les Groupes de Travail du COMCEC ont fourni

l'occasion aux États Membres de discuter sur des questions importantes au niveau technique dans les domaines de coopération. Durant les réunions récentes des Groupes de Travail, les discussions se sont concentrées sur l'identification des obstacles communs, le partage des histoires de réussite et l'échange de vue sur des options possibles de politique afin d'aborder les problèmes communs dans les domaines respectifs.

Depuis la 34^{ème} Session du COMCEC, six Réunions de Groupe de Travail ont été tenues à Ankara, en Turquie. Les Réunions auxquelles ont assistés les représentants des États Membres, des Institutions de l'OCI, des institutions internationales pertinentes, des organisations non gouvernementales et du secteur privé se sont concentrées sur des questions importantes dans les six domaines de coopération du COMCEC. Les Groupes de Travail ont étudié les rapports de recherche thématique préparés pour les réunions aussi bien que les expériences des États Membres et des institutions internationales. Au total, 6 rapports de recherche ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC depuis la 34^{ème} Session du COMCEC. Le 14^{ème} tour des Réunions du Groupe de Travail se tiendra en septembre et octobre 2019.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Financement de Projets du COMCEC, 17 projets mis en œuvre en 2018 dans le cadre du financement de projets du COMCEC ont permis d'intensifier la coopération entre les pays membres et de contribuer au développement des capacités des propriétaires de projets et des pays partenaires. Par ailleurs, le Sixième Appel de Projets a été fait en Septembre 2018. Suite à l'évaluation des propositions de projet qui ont été soumises par les Pays Membres et les Institutions de l'OCI, 24 projets ont été retenus pour faire l'objet d'un financement. Finalement, le Septième Appel de Projets aura lieu en Septembre 2019.